



à La Richardais, le 14 janvier 2020

**Contact presse :**

- Pour Dinan Agglomération  
*Camille DANET – Service communication c.danet@dinan-agglomeration.fr | 02.96.87.77.94*
- Pour les Communautés du Pays de Saint Malo  
*Floriane MERCIER – Chargée de Mission santé – fmercier@saint-malo.fr | 02.23.18.58.06*
- Pour l'Agence Régionale de Santé  
*Aurélien ROBERT – Chargé de Communication – aurelien.robert@ars.sante.fr | 02.22.06.72.64*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Contrats Locaux de Santé**

La santé au cœur des politiques publiques locales  
en faveur des habitants de Dinan Agglomération et du Pays de Saint-Malo

Afin d'améliorer la santé de la population et fédérer les acteurs, les présidents de Dinan Agglomération et du Pays de Saint-Malo signent leurs Contrats Locaux de Santé (CLS) aux côtés de l'Agence Régionale de Santé Bretagne et en présence des partenaires associés, le 14 janvier à La Richarchais.

Ce temps fort est l'occasion de partager les enjeux de ces contrats et d'affirmer la volonté des élus et professionnels des territoires concernés d'agir en faveur de la santé, pour et avec les habitants.

#### **Le Contrat Local de Santé, c'est quoi ?**

Le contrat local de santé a été introduit par la loi Hôpital Patient Santé Territoire de 2009 et réaffirmé par la loi de modernisation du système de santé de 2016. C'est un outil partenarial qui vise à répondre aux besoins de santé identifiés sur un territoire. La santé y est prise en compte de façon globale et décloisonnée, en associant de multiples partenaires du social, du médico-social, du sanitaire, de l'éducation, de l'habitat... Il met en lien les démarches locales de santé avec les priorités du Projet Régional de Santé, et place la santé au cœur des politiques publiques à travers un programme d'action déployé sur 5 ans.

#### **La méthodologie de travail**

Cette démarche de contractualisation s'est inscrite dans un partenariat étroit entre Dinan Agglomération et le Pays de Saint-Malo. Il s'agit là, d'une démarche menée de concert dans deux territoires appartenant au même Conseil Territorial de Santé (CTS Dinan Saint-Malo), espace de débats et de co-construction des politiques locales de santé.



Les grandes étapes de la construction des Contrats Locaux de Santé :

- Réalisation sur chaque territoire d'un diagnostic santé partagé, alimenté par des entretiens, des recueils de données, des enquêtes, des réunions territoriales impliquant partenaires et élus, ainsi que des focus habitants
- Réalisation sur chaque territoire de 4 réunions de travail thématiques pour définir des priorités d'actions
- Rédaction des fiches action en lien avec les porteurs
- Réalisation de 4 réunions communes Dinan Agglomération / Pays de Saint-Malo
- Validation régulière de l'avancée des travaux dans les instances dédiées
- Signature des contrats locaux de santé le 14 janvier 2020

### Les éléments du diagnostic territorial



- *Un territoire contrasté : à la fois rural, urbain et littoral*
- *Un vieillissement de la population (indice de 105.5 contre 77.4 au niveau national)*
- *Un taux de mortalité prématurée évitable (avant 65 ans) supérieur à la moyenne nationale (+ 10 %)*
- *Des problématiques de mobilité qui freinent l'accès aux soins*
- *Une faible densité de professionnels de santé et plus particulièrement d'infirmiers libéraux, et spécialistes (psychiatre)*
- *Un essoufflement des aidants à prévenir*
- *Des enjeux de repérage précoce*
- *Un besoin de développer la promotion de la santé dès le plus jeune âge*
- *Un territoire dynamique et mobilisé sur les questions de santé avec des inégalités territoriales*
- *Des habitants souffrant d'isolement, un taux important de familles monoparentales, des aidants à accompagner et soutenir*
- *Une surmortalité liée à la consommation d'alcool*
- *Des enjeux forts autour de la santé mentale*
- *Un besoin de développer davantage d'actions de prévention et d'éducation à la santé visant à l'adoption de comportements favorables à la santé*
- *Une offre de soins de premier recours inégalement répartie sur le territoire : des enjeux de mobilité et d'aller-vers*
- *Des inégalités d'accès aux soins mises en avant par les professionnels pour certains publics vulnérables*



## La composition des contrats



- **Un plan de 27 actions**
- **10 signataires** qui s'engagent à mettre en œuvre le contrat sur 5 ans
- **18 pilotes d'actions**
- **De multiples partenaires impliqués**
- **4 axes de travail :**
  - La prévention / Promotion de la santé
  - L'accès à un environnement sain et de qualité
  - L'accès aux soins
  - Les populations vulnérables et leurs aidants



- **Un plan de 24 actions**
- **14 signataires** qui s'engagent à mettre en œuvre le contrat sur 5 ans
- **12 Pilotes d'actions**
- **De multiples partenaires impliqués**
- **1 volet socle et 4 axes de travail :**
  - Promouvoir un environnement favorable à la santé
  - Contribuer au « vivre ensemble » et au renforcement des liens de proximité
  - Agir pour des comportements favorables à la santé
  - Renforcer l'accès aux soins sur le territoire, notamment pour les personnes vulnérables

*Les CLS accordent une importance à l'implication des citoyens dans la construction ou l'organisation des actions.*

-----



Les CLS se traduisent par des actions concrètes prenant différents formats :

**Exemples d'actions :**

## **Contrat local de santé Dinan Agglomération**

### **Former les acteurs de l'éducation, de la santé, du médico-social... au développement des compétences psychosociales**

*Les compétences psychosociales consistent à savoir mobiliser des ressources (connaissances, savoir-être, savoir-faire) face à une situation. Pour cela, il est nécessaire de développer des aptitudes comme la gestion du stress, des émotions, être en mesure de prendre des décisions, savoir faire face à la pression d'un groupe...*

*Plusieurs études ont montré que l'insuffisance du développement des compétences psychosociales (CPS) chez l'individu est l'un des déterminants majeurs de comportements à risque tels que la prise de substances psychoactives ou les comportements violents.*

*Afin que les pratiques de développement des CPS se développent dès le plus jeune âge, les professionnels du territoire seront outillés et formés.*

### **Organiser des ateliers de sensibilisation à la qualité de l'air pour le grand public**

*La qualité de l'air intérieur impacte la santé au quotidien. Certains éléments peuvent perturber la qualité de l'air intérieur, notamment les produits polluants (produits ménagers...) et le radon.*

*Afin de sensibiliser et informer les habitants des ateliers seront organisés sur le territoire.*

### **Développer des interventions avancées de Centre Médico Psychologique (CMP) au sein de Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP)**

*Pour favoriser l'accès aux soins en psychiatrie en milieu rural pour des personnes éloignées, et afin d'améliorer les passages de relais entre soins psychiatriques et soins somatiques des consultations de professionnels du CMP seront développées au sein des MSP.*

### **Mettre en place une coordination locale des actions de prévention de la perte d'autonomie**

*La coordination des acteurs permettra de rendre visibles toutes les actions de prévention menées sur le territoire et en assurer un meilleur maillage. Les projets déployés participeront à la prévention et à l'anticipation de la perte d'autonomie des personnes âgées.*



## **Contrat Local de Santé du Pays de Saint-Malo**

### **Mettre en place un "forum habitat" à destination des personnes âgées et des personnes en situation de handicap et de leurs aidants**

*Cette action consiste à prévenir la perte d'autonomie en agissant en amont, auprès des personnes âgées et personnes en situation de handicap, sur leur cadre de vie afin de les aider à anticiper les aménagements et adaptations nécessaires pour leur permettre de vivre à leur domicile le plus longtemps possible.*

### **Assurer le déploiement territorial des missions de la Consultation Jeunes Consommateurs – CJC-**

*Cette action vise à développer, en milieu rural, des consultations pour accueillir des jeunes en questionnement sur leur consommation (tabac, alcool, cannabis...), ainsi que leur entourage. Le principe est de faire le point et de proposer une aide, avant que la consommation ne devienne problématique. En parallèle, des formations seront organisées pour les professionnels pour mieux repérer et orienter les jeunes de notre territoire vers les CJC.*

### **Sensibiliser au brossage de dents dans les écoles du territoire**

*Dans certaines écoles du territoire, des actions seront conduites auprès des enfants de grande section de maternelle pour améliorer l'hygiène buccodentaire des enfants. Pour cela des ateliers seront proposés et un brossage de dents sera organisé au sein des écoles.*

### **Former les acteurs intervenants auprès des enfants et jeunes enfants sur les sujets d'amélioration de la qualité de l'air intérieur**

*La qualité de l'air intérieur est primordiale puisque nous passons environ 80 % de notre temps dans des lieux fermés. Cette action consiste à faire évoluer les pratiques des professionnels en faveur de comportements plus favorables à l'amélioration de la qualité de l'air intérieur des locaux accueillant des jeunes enfants*

### **Organiser un « Village des aidants » permettant d'accompagner les aidants non professionnels dans l'accès aux ressources du territoire**

*Aujourd'hui, près de 11 millions de personnes en France sont des « aidants » et accompagnent au quotidien un proche malade ou en situation de handicap, parfois au détriment de leur propre santé. Cette action aura pour objectif d'organiser des journées de rencontres, d'échanges. . . entre professionnels / aidants / aidés, tout public pour proposer des ressources, des aides en réponse aux besoins des aidants, le plus souvent des personnes de l'entourage familial, mais aussi des voisins et des amis.*



## Un engagement collectif pour la santé des habitants

### Les signataires communs :



### Les signataires du CLS de Dinan Agglomération :



PRÉFET  
DES CÔTES-D'ARMOR



### Les signataires du CLS du Pays de Saint-Malo :



**Annexe :**

**CLS Pays de Saint Malo**

**Programme d'actions**

Volet socle : Sensibilisation des acteurs, interconnaissance, formation, communication	
Fiche A	Mettre en place des temps de sensibilisation et d'information à destination des élus du territoire (élus du Pays, élus communautaires ou communaux)
Fiche B	Renforcer l'accès aux données et à la documentation en santé
Fiche C	Renforcer la communication autour des actions du CLS et des problématiques de santé sur le territoire
Fiche D	Favoriser la mise en réseau des acteurs dans le cadre du CLS
AXE 1 : Promouvoir un environnement favorable à la santé	
Fiche 1	Mettre en place un "forum habitat" à destination des personnes âgées et des personnes en situation de handicap et de leurs aidants
Fiche 2	Former les acteurs intervenants auprès des enfants et jeunes enfants sur les sujets d'amélioration de la qualité de l'air intérieur
Fiche 3	Mieux informer les habitants sur les outils d'observation et de veille existants sur la qualité de l'air et sur le risque radon
AXE 2 : Contribuer au « vivre ensemble » et au renforcement des liens de proximité	
Fiche 4	Coordonner les actions et les outils déployés sur le territoire en faveur du repérage de la fragilité
Fiche 5	Informer et sensibiliser au niveau de chaque commune un binôme élu/ agent pour être en capacité de jouer le rôle de relai entre l'usager et les professionnels de l'orientation social et santé
Fiche 6	Mettre en place une instance politique et institutionnelle sur la thématique de la lutte contre les violences
Fiche 7	Organiser un « Village des aidants » permettant d'accompagner les aidants non professionnels dans l'accès aux ressources du territoire
AXE 3 : Agir pour des comportements favorables à la santé	
Fiche 8	Accompagner le développement d'interventions visant à promouvoir les compétences psychosociales
Fiche 9	Définir et mettre en œuvre un programme de prévention des addictions auprès des enfants et des jeunes en mobilisant notamment les étudiants en service sanitaire
Fiche 10	Assurer le déploiement territorial des missions de la CJC

Fiche 11	Mettre en place une action d'aller-vers visant à toucher les publics ayant moins recours aux dépistages organisés des cancers
Fiche 12	Mobiliser les professionnels de santé de premier recours pour améliorer la couverture vaccinale hépatite B et papillomavirus en lien avec la Semaine européenne de la vaccination
Fiche 13	Définir un programme d'actions coordonnées dans le champ de l'alimentation et la promotion d'une activité physique
Fiche 14	Accompagner sur le territoire la mise en place d'un temps fort autour de la santé sexuelle
Fiche 15	Sensibiliser au brossage de dents dans les écoles du territoire
<b>AXE 4 : Renforcer l'accès aux soins sur le territoire, notamment pour les personnes vulnérables</b>	
Fiche 16	Mettre en place une action expérimentale pour favoriser l'accès aux soins buccodentaires pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou les personnes en grande vulnérabilité
Fiche 17	Mettre en place des temps d'information et d'interconnaissance pour les acteurs du soin, à domicile ou en établissement (santé et médico-social)
Fiche 18	Poursuivre et renforcer les actions visant à accompagner vers le soin les personnes en situation de précarité
Fiche 19	Elaborer un schéma d'organisation des dispositifs passerelle à l'intention des personnes démunies et éloignées des dispositifs de santé
Fiche 20	Coordonner les interventions communales / intercommunales en faveur de l'installation des professionnels de santé et favoriser leur implication dans les projets locaux





**Annexe :**

**CLS Dinan Agglomération**

**Programme d'actions**

<b>Axe 1 : Prévention et promotion de la santé</b>	
Action 1	Formation des acteurs autour des compétences psychosociales
Action 2	Sensibilisation du public à la promotion de la nutrition et de l'activité physique
Action 3	Conception et mise en œuvre d'actions et de supports de prévention concernant la prévention des addictions et du mal-être par les pairs/jeunes relais
Action 4	Apport d'une meilleure réponse en proximité concernant l'accueil, l'écoute et l'orientation des jeunes du territoire et de leurs parents
Action 5	Facilitation de l'accès au dépistage des cancers
Action 6	Mobilisation autour des semaines nationales d'information sur la santé mentale
Action 7	Sensibilisation de la prévention du suicide
Action 8	Constituer un réseau de professionnels autour des violences intrafamiliales à tous âges de la vie
<b>Axe 2 : Accès à un environnement sain et de qualité</b>	
Action 9	Développement de l'articulation entre CLS et PLH
Action 10	Mise en place d'un guichet unique de l'habitat
Action 11	Organisation d'ateliers de sensibilisation à la qualité de l'air pour le grand public
Action 12	Mise en place de formations des élus et des agents sur la qualité de l'air
Action 13	Sensibilisation des professionnels de santé à la qualité de l'air intérieur dans le cadre de leurs pratiques professionnelles
<b>Axe 3 : Accès aux soins</b>	
Action 14	Amélioration de la coordination des acteurs du soin, du médico-social, et du social via la mise en place du Dispositif d'appui à la coordination (DAC)
Action 15	Incitation au développement de la télé médecine et à la mise en place de systèmes d'information partagés
Action 16	Développement des interventions avancées de CMP au sein de MSP
Action 17	Amélioration de l'accès aux soins des publics en situation de fragilité par le développement de « l'aller-vers »

Action 18	Maintien de la personne âgée sur son lieu de vie par une meilleure coordination entre les professionnels
Action 19	Renforcement et amélioration du dépistage et de la prise en charge des déficits ou handicaps chez les enfants
Action 20	Développement d'une politique d'accompagnement à l'installation à l'échelle du territoire
Action 21	Renforcement du maillage territorial en dispositifs d'exercice coordonné (MSP, CPTS...) et accompagnement de leur développement
<b>Axe 4 : Personnes vulnérables et leurs aidants</b>	
Action 22	Formation des intervenants à domicile sur l'accompagnement des personnes âgées présentant des troubles en santé mentale
Action 23	Mise en place d'un outil commun visant le repérage des situations de vulnérabilité
Action 24	Mettre en place une coordination locale des acteurs de la prévention de la perte d'autonomie
Action 25	Formation des acteurs à l'accueil du public en situation de handicap
Action 26	Amélioration de l'accès aux offres de répit via notamment la communication sur l'existant
Action 27	Formation des aidants à l'accompagnement des proches de personnes âgées et de personnes en situation de handicap